



Projet d'extension et l'amélioration du réseau d'eau de Joffre-Ville, district Diego, Région DIANA, Madagascar

Rapport annuel d'activités

Janvier 2023



@ Experts-Solidaires – Visite du point de captage, le parc national de la montagne d'Ambre, Joffreville novembre 2022

Rapport écrit par par Aurélie BUFFO et Gaëtan DELGADO (Experts-Solidaires)

TABLE DES MATIERES

1	Consistance du projet, état d'avancement du projet	3
2	Contexte du-projet d'accès à l'eau à Joffre-Ville	7
3	Gouvernance.....	8
4	Accès à l'eau potable et l'assainissement.....	8
4.1	études avant-projet et sélection d'un gestionnaire investisseur	8
4.2	Sélection d'un maitre d'œuvre	10
4.3	Démarches relatives aux procédures environnementales	10
4.4	Résumé des travaux prévus	11
4.5	Démarrage des travaux.....	15
4.6	Implication de la Commune dans le cadre du projet.....	16
5	Renforcement des capacités de la commune et mise en place d'une gestion durable	16
5.1	Généralité sur la décentralisation à Madagascar.....	16
5.2	Méthodologie de renforcement de la maitrise d'ouvrage communale	17
6	Formation, sensibilisation et marketing social de la population	18
7	Budget du projet.....	21
8	Planning prévisionnel.....	22

1 Consistance du projet, état d'avancement du projet

La ville de Joffre-Ville, nommée Ambohitra avant la colonisation, est une ville nichée à plus de 1000 mètres d'altitude sous une magnifique forêt tropicale humide au pied du massif d'Ambre. Après le départ des français, la plupart des infrastructures de base n'ont subi aucune intervention d'où le surnom de « ville fantôme » qu'on attribue parfois à Joffre-Ville. Mais cette image est progressivement en train de changer, un projet d'accès à l'électricité est en cours et les infrastructures touristiques et hôtelières se développent autour de la montagne d'Ambre une aire protégée à vocation touristique.

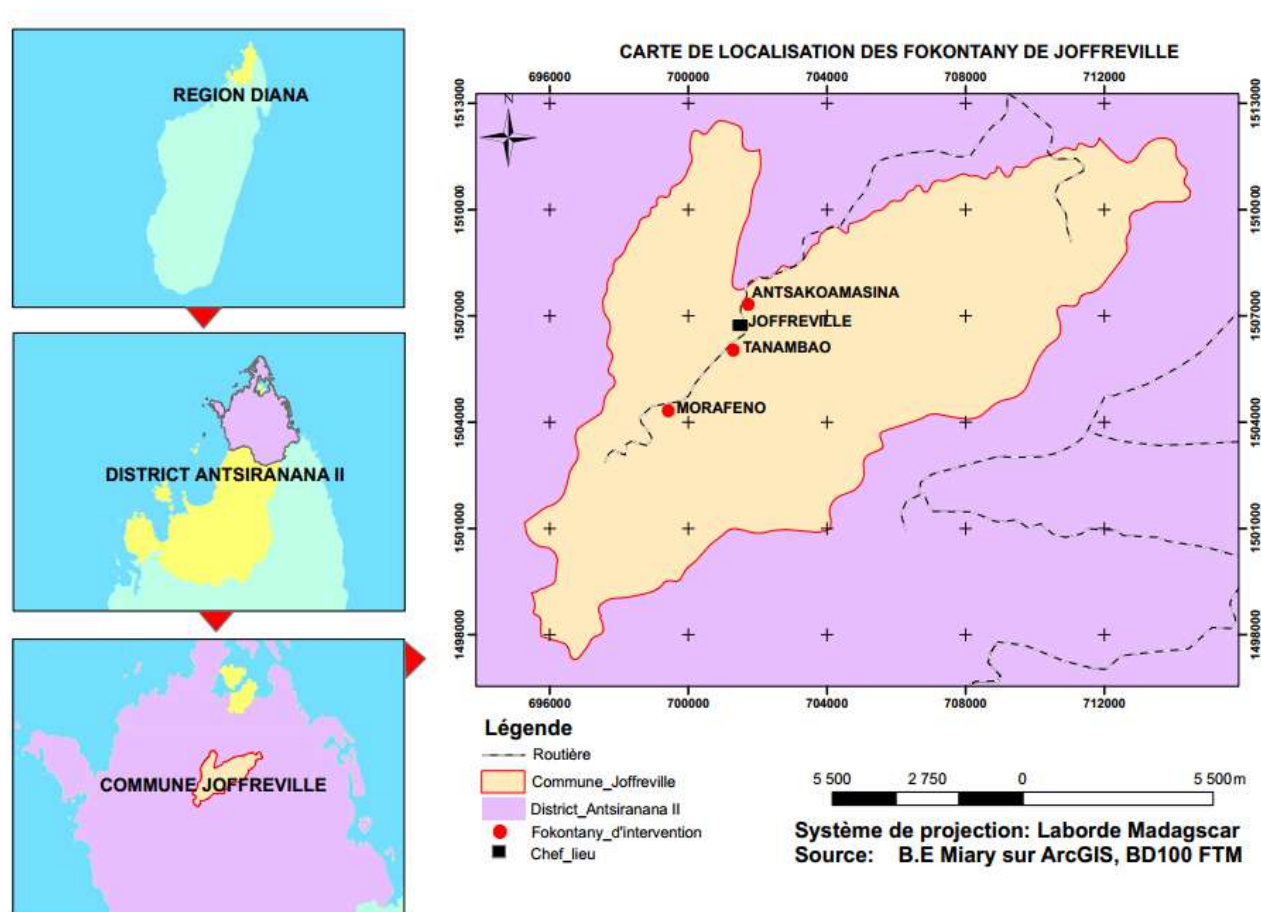


Figure 1 : Carte de localisation

La Commune de Joffre-Ville possède des ressources en eau importantes, et pourtant Joffre-Ville souffre d'une insuffisance d'approvisionnement. En effet, le réseau principal de la ville date de 1995 et n'alimente pas tous les quartiers. L'évolution démographique et l'agrandissement de la ville ne permet plus à ce réseau de répondre à la demande croissante des usagers. De plus l'accès à l'hygiène et l'assainissement est faible et la plupart des habitants pratiquent encore la défécation à l'air libre.

Dans ce contexte, Experts-Solidaires et le Conseil Départemental du Finistère ont décidé d'appuyer la Commune de Joffre-Ville à sa demande, et la DREAH de la Région Diana afin d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les fokontany de Joffre-Ville et Morafeno.

Initié en 2018 dans sa conception, la mise en œuvre d'une première phase du projet, financée par le Cd29, a permis, de novembre 2020 à mai 2021 de disposer d'un document d'Avant-Projet Sommaire

solide, qui a servi de base à la réalisation d'un document projet. Cette étude APS a été réalisée par le BE MIARY.

Après validation du projet par les élus du Conseil départemental du Finistère, et la sécurisation d'une partie des financements, le projet a pu être lancé en janvier 2022 avec pour objectif la réalisation d'un avant-projet détaillé, l'exécution des travaux et la mise en place d'une gestion pérenne.

Objectifs initiaux du projet

L'objectif principal de ce projet d'extension et d'amélioration du réseau AEP Joffre-Ville est de fournir aux populations des fokontany de Joffre-Ville centre et Morafeno, un accès durable à une eau potable en quantité suffisante et pour un coût en adéquation avec leurs capacités de paiement ; d'améliorer l'accès à l'assainissement, l'hygiène et la santé des habitants. Il s'agit notamment :

- OS 1 : D'approvisionner en eau potable les habitants des fokontany de Joffre-Ville centre et Morafeno
 - ✓ Un réseau d'adduction d'eau est opérationnel et satisfait la demande de la population
 - ✓ Une unité de traitement est installée
 - ✓ Des kiosques à eau sont installés
 - ✓ Des centaines de branchements alimentent les usagers en eau potable

- OS 2 : D'améliorer l'assainissement de ces localités et sensibiliser sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène
 - ✓ Les sanitaires de l'EPP Joffre-Ville sont rénovés ainsi que le dispositif de lavage de mains
 - ✓ De nouveaux sanitaires publics sont construits
 - ✓ La population est sensibilisée à la gestion de l'eau et à l'hygiène notamment à travers des activités dans les écoles et des animations en collaboration avec le CSB

- OS 3 : De former la population à une bonne utilisation de l'eau à la hauteur de leurs moyens et selon leurs besoins
 - ✓ La population est mieux informée sur le risque des maladies hydriques et de l'assainissement
 - ✓ La population adhère au service et à la tarification proposée
 - ✓ Les 110 branchements privés existants sur le réseau 1995 sont rénovés
 - ✓ De nouveaux branchements particuliers sont réalisés en collaboration avec le gestionnaire
 - ✓ La population n'utilise plus les autres réseaux d'eau (1920, militaire et monastère) pour boire

- OS 4 : De renforcer les capacités communales et assurer la mise en gestion et la durabilité des réseaux
 - ✓ La commune est impliquée dans la mise en œuvre du projet auquel elle participe
 - ✓ Un service technique Eau Assainissement Hygiène est mis en place dans la commune afin de suivre le contrat et le service
 - ✓ Une entreprise privée, gestionnaire et investisseur, est sélectionnée sur Appel d'Offres et un contrat de délégation signé avec la Commune

Etat d'avancement du projet

Le tableau ci-dessous résume l'avancement du projet, étape par étape depuis janvier 2022, date de début du projet :

Volet	Activités	Ce qui a été fait	Avancement %
Lancement du projet	Cadre du projet	- Signature des conventions de partenariat pour la mise en œuvre du programme Janvier- février 2022	100%
Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement	Recrutement d'un bureau d'étude pour la phase APD	- Elaboration d'un dossier de consultation et sélection du bureau d'études HADIRY sur appel d'offres restreint pour la réalisation de l'APD et du DAO Mars – avril 2022	100%
	Réalisation des Avant-Projets Détaillés (volets Eau et Assainissement)	- Diagnostic des aménagements existants Implantation du futur réseau - Implantation des points de puisages et ouvrages d'assainissement - Mission d'expertise Experts Solidaires avec Gilian Cadic et Gaetan Delgado Mai 2022 - Restitution des études APD Juillet 2022	100%
	Sélection d'une entreprise de construction et à la fois gestionnaire et investisseur	- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en vue de pré identifier des gestionnaires investisseurs pour assurer les travaux l'exploitation du système AEP une fois réhabilité mai 2022 - Lancement de l'AO et partage aux candidats présélectionnés août 2022 Remise des offres, analyse, sélection et notification de l'entreprise ECA Abraham octobre 2022	100%
	Sélection d'un bureau d'études et MOE pour le suivi des travaux	Après AO restreint pour sélection d'un maître d'œuvre pour le suivi des travaux, c'est à nouveau le BE HADIRY qui a réalisé les études APD qui a été sélectionné octobre 2022	100%
	Démarches administratives	Accompagnement de la commune dans les procédures avec l'Office National de l'Environnement : visite de la DRED septembre 2022 Visite de d'une équipe de l'ONE décembre 2022 Instruction en cours	80%
	Réalisation des travaux phase 1 Captage et adduction principale	Signature du contrat, installation de l'entreprise, implantation des ouvrages novembre 2022 Validation du dossier d'exécution – janvier 2023 Fin de la phase 1 avril 2023	20%
	Réalisation des travaux phase 2 Réseau de Distribution et ouvrages d'assainissement	Diagnostic et analyse de la distribution janvier 2023 Réalisation du dossier d'exécution mars 2023 Démarrage avril 2023	0%
	Gestion des Infrastructures et formations de l'équipe communale	Renforcement de capacité de la commune	Sélection d'un prestataire local sur AO restreint et signature d'un contrat avec la société Vahatra décembre 2023 Diagnostic des besoins réalisé en décembre 2023 Début des formations janvier 2023 Fin de l'accompagnement prévu juin 2023

	Structuration d'un STEAH (service technique eau assainissement et hygiène) au sein de la Commune	Cette prestation est partagée entre le bureau d'études Hadiry, maître d'œuvre qui établira les modules de formation et impliquera la Commune sur le suivi des travaux pour les former au fur et à mesure sur le nouveau système et Vahatra qui dispensera les modules de formation établi par Hadiry entre janvier et juin 2023	0%
Mobilisation sociale et IEC	Communication autour du projet, mobilisation sociale, sensibilisations	Sélection sur AO restreint d'AZIMUT pour l'information l'éducation la communication (IEC) et les sensibilisations avec la population. Août 2022 Conception d'une stratégie de communication, structuration d'un comité de représentant des usagers et accompagnement entre septembre et juin 2023	40%

2 Contexte du-projet d'accès à l'eau à Joffre-Ville

Malgré des ressources en eau importantes le service d'eau sur Joffre-Ville est morcelé, défaillant et insuffisant :

- A Morafeno, les habitants ont le choix entre les deux réseaux : 1920 et 1995. La plupart utilisent le réseau 1995 pour la boisson, celui de 1920 pour la lessive et vont se baigner régulièrement à la cascade sacrée en amont du point de captage des deux réseaux 1920 et 1995.
- A Joffre-Ville centre, les habitants peuvent utiliser un peu l'eau du réseau 1920 mais l'eau ne leur parvient qu'en saison des pluies, notamment en raison des nombreux branchements sauvages sur ce réseau dans le fokotany de Morafeno. Les résidents de Joffre-Ville centre utilisent donc principalement le réseau de 1995 qui ne leur fournit pas d'eau en continu ni quantité suffisante (seulement 1h par jour). La majorité des ménages s'approvisionnent en eau auprès des bornes fontaines et environ 40% sont dotés de branchement particulier. Il y a une rivière à 500 m du centre que certains habitants utilisent. On estime, d'après les enquêtes, que moins de 10% des ménages utilisent l'eau des sources non protégées ou des puits traditionnels.
- A Antsakoamanisa, les habitants ne sont alimentés que par le réseau 1995 dont ils stockent l'eau via des réservoirs privés. Seules deux maisons ne possèdent pas de réservoir privé.
- A Tanambao, les habitants sont desservis par les réseaux militaires et monastère uniquement. Il y a peu de branchements privés mais l'eau parvient aux fontaines publiques en quantité suffisante et gratuitement.

Les défaillances du réseau 1995 sont dues à l'expansion de la population et il apparait important de reprendre l'ensemble de l'approvisionnement en eau et de fournir un service de qualité à la population, avec une gestion pérenne. D'autre part, un accent sur l'accès aux branchements privés parait nécessaire pour limiter les risques de contamination de l'eau durant son transport et la pénibilité de cette tâche souvent confiée aux femmes et aux plus jeunes.

Également, le réseau de 1995, seul réseau payant, est entretenu par les services techniques de la Commune. Le service technique est constitué de 2 personnes et la Commune déplore les faibles recouvrements liés à l'insatisfaction des abonnés par rapport au service. Le Maire a fait part de son désir de passer à une gestion privée.



Figure 2 : illustrations de la situation avant-projet d'accès à l'eau dans la Commune de Joffre-Ville

3 Gouvernance

Acteurs	Rôle
Commune de Joffre-Ville	Maire d'ouvrage. Le maire et son service technique participent aux différentes visites de terrain et aux discussions sur les recrutements des prestataires, les travaux prévus, le futur mode de gestion.
Direction Régionale de l'Eau de l'Assainissement et de l'Hygiène (DREAH)	Maitre d'ouvrage délégué Aide aux sélections des prestataires, à l'attribution des marchés, accompagnement de la commune aux visites terrain, suivi des études techniques
Bureau d'études Hadiry	Sélectionné par appel d'offres pour la réalisation des études APD
Conseil Départemental du Finistère	Bailleur / Financier Le CD29 est impliqué localement à travers Marine Ballet responsable de l'antenne de Diego
Experts-Solidaires	Assistance technique à la Commune. Experts-Solidaires est impliqué à trois niveaux : Expertise : Gilian Cadic assure l'appui technique Gestion / Encadrement du projet : Gaetan Delgado assure la gestion du projet Liaison sur place : Aurélie Buffo assure la coordination locale des acteurs

4 Accès à l'eau potable et l'assainissement

4.1 ETUDES AVANT-PROJET ET SELECTION D'UN GESTIONNAIRE INVESTISSEUR

L'Avant-Projet Sommaire (APS) réalisé en mai 2021 par le bureau d'études MIARY a permis d'aboutir à un document projet permettant le lancement des recherches de financement et la mobilisation des acteurs. Sur cette base un Avant-Projet Détaillé a ensuite été réalisé par un bureau d'études local permettant la définition précise des travaux et la mise à jour du budget. La sélection de ce bureau d'études s'est faite par le biais d'une consultation restreinte qui a été lancée au mois de mars 2022 auprès de 5 bureaux d'études FRGROUPE, CABINET D'ETUDES MIARY, BUSHPROOF, GERCO, HADIRY. Sur ces 5 entreprises sollicitées seulement 3 ont remis une offre : MIARY, HADIRY et BUSHPROOF. Après analyse technique et financière de ces 3 offres, c'est le bureau HADIRY qui a été choisi.

Les études se sont déroulées entre les mois de mai et juillet 2022. Une mission d'expertise, réalisée au mois de mai 2022 avec Gilian, expert de l'association, et Gaetan, chargé de projet, a permis de réviser les hypothèses et cadrer les études auprès des équipes HADIRY et des agents communaux.



Figure 3 : mission terrain d'Experts-Solidaires, Hadiry, MNP et la Commune

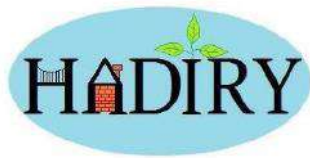
La version finale de l'APD, validée au mois de juillet 2022, a permis la réalisation d'un Dossier d'Appel d'Offres pour la sélection d'une entreprise qui assurera ensuite la gestion des ouvrages, et investisseuse. Cet AO restreint a été transmis aux candidats pré-identifiés au préalable à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé au mois de mai 2022 auquel 4 entreprises ont répondu : Lova-Velu, Abraham, 2ADH, Ny Ravo. La candidature de Ny Ravo a été écartée entre autres en raison d'imprécisions sur les capacités humaines de la société et l'absence d'ancrage local

Les trois autres sociétés ont remis leur offre, après visite sur le terrain obligatoire réalisée début septembre en présence de la Commune, la DREAH, le bureau d'études HADIRY et Experts Solidaires. Dans un contexte de forte inflation des matériaux et matériel en particulier à Madagascar, l'analyse des candidatures, menée par le bureau d'études Hadiry, la DREAH et Experts Solidaires a été jugée infructueuse, au regard du budget disponible. Les termes de la consultation ont été revus, avec notamment une implication plus importante de la commune dans la dépose des conduites existantes. Suite à une seconde consultation restreinte, la société ECA Abraham a été sélectionnée, le contrat de travaux a été signé en décembre 2022 permettant de lancer la réalisation des travaux fin 2022.



Figure 4 : séance d'ouverture des plis dans les bureaux de la DREAH Diego

Présentation BE Hadiry :



HADIRY est une jeune entreprise, créée en 2021, spécialisée dans les études et les travaux dans les domaines du Génie Civil, hydraulique, Environnement et Biodiversité, et dont le siège est à Antananarivo. La société en elle-même est peu expérimentée car nouvelle mais l'équipe mise à disposition du projet possède une bonne expérience des projets d'adduction d'eau.

Présentation ECA Abraham :



Créée en 2004, la société ECA Abraham, dont le siège social est situé à Antananarivo, possède de solides références en termes de gestion des réseaux d'eau et de construction de systèmes. ECA exploite au total une vingtaine de réseaux d'eau dans tout le pays dont une dizaine dans la Région Diana.

4.2 SELECTION D'UN MAITRE D'ŒUVRE

Une seconde consultation a été lancée en novembre 2022 pour identifier un bureau d'études responsable du suivi des travaux. Il est apparu pertinent de solliciter à nouveau le BE Hadiry et de le mettre en concurrence avec d'autres bureaux d'études locaux : MIARY et HYDROCAMP GROUP. La procédure de sélection a à nouveau abouti à la sélection t d'Hadiry pour le suivi et la réalisation des prestations jusqu'à réception finale du projet.

La prestation de contrôle et surveillance englobe les activités suivantes :

- Contrôle et approbation des dispositions techniques prévues pour l'exécution des travaux ;
- Contrôle administratif et financier du chantier, validation des factures et des états d'avancement
- Surveillance quotidienne des travaux, vérification des conformités par rapport au dossier d'exécution, reporting, tenu d'un journal de chantier, contrôle des matériaux
- Validation des essais, prononciation des réceptions
- Veille au respect des conditions de sécurité des personnels et de la population sur et autour du chantier ainsi qu'au respect des normes environnementales

Également le bureau d'études sera impliqué dans les formations communales et le renforcement des capacités techniques du service technique en collaboration avec Vahatra et Experts solidaires pour l'élaboration de modules de formation STEAH et d'outils de suivi technique du réseau.

Pour ces missions, le bureau d'études met à disposition une équipe composée de :

- Un chef de mission et ingénieur hydraulique qui réalisera 5 missions de terrain au cours de la phase 1, la première ayant déjà été réalisée lors de la réunion de démarrage et pour l'implantation des ouvrages.
- Un ingénieur de contrôle BTP basé à Diego et réalisant des missions hebdomadaires de suivi
- Un agent de surveillance local présent au quotidien auprès des équipes de chantier

4.3 DEMARCHES RELATIVES AUX PROCEDURES ENVIRONNEMENTALES

Le décret MECIE (février 2004) contient les directives à suivre afin de s'assurer que les projet mis en œuvre soient compatibles avec le respect de l'environnement. Ce décret spécifie que « les projets d'investissements publics ou privés, qu'ils soient soumis ou non à autorisation ou à approbation d'une autorité administrative, ou qu'ils soient susceptibles de porter atteinte à l'environnement doivent faire l'objet d'une étude d'impact ».

En fonction des résultats d'un tri préliminaire (réalisé par l'ONE) sur la base d'une fiche remplie par le promoteur, qui, dans le cadre de ce projet est la Commune Rurale de Joffre-Ville, les projets peuvent faire l'objet de trois types d'études environnementales :

- Etude d'Impact Environnemental complète (EIE) et Plan de Gestion Environnementale du Projet (PGEP) menant à l'obtention d'un permis environnemental à la suite d'une évaluation favorable.
- Programme d'engagement environnemental (PREE).
- Aucune étude requise.

Après instruction du dossier, l'ONE a classé en le projet selon la première catégorie en raison de la localisation de la source située dans une aire protégée. Cela implique la réalisation d'une étude d'impact environnementale et l'acquiescement par le promoteur du projet, en l'occurrence la Commune, de droits à l'ONE. La commune, accompagnée d'Experts Solidaires, a poursuivi les démarches auprès de l'ONE et une équipe de l'ONE s'est rendu sur place au mois de décembre pour visiter le site et transmettre ses recommandations afin que les travaux n'impactent pas l'écosystème et l'environnement, en particulier dans l'aire protégée de la montagne d'Ambre.



Figure 5 : visite du projet par la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) avec le MNP, gestionnaire du parc, septembre 2022

4.4 RESUME DES TRAVAUX PREVUS

Actuellement, le réseau principal de 1995 prend sa source en aval de la cascade sacrée dans le parc national de la montagne d'Ambre. La qualité de l'eau au niveau de cette source permettra, accompagné d'un système de filtration et de traitement, de desservir aux abonnés une eau potable. Les résultats d'analyses de l'eau ont montré une bonne qualité de cette eau au niveau du captage actuel. Il a donc été décidé de conserver la source existante, tout en réhabilitant et renforçant les ouvrages afin d'améliorer l'adduction. Côté distribution, le réseau compte 3 réseaux sur lesquels 110 abonnés sont raccordés. Certains tronçons nécessitent d'être remplacés et le réseau étendu afin de raccorder de nouveaux ménages. Dans une démarche efficiente, les travaux ont été divisés en deux phases :

- **Phase1 : renforcement de la production, mise en place d'une nouvelle conduite d'adduction et d'un système de filtration et traitement performant.** Cette première phase sera réalisée de manière prioritaire d'une part afin de permettre au gestionnaire sélectionné d'affiner le diagnostic sur le

réseau de distribution, avec un sondage exhaustif des conduites existantes, de pouvoir déposer les 9 km de tuyau d'adduction existants qui pourront en grande partie être récupérée pour le réseau distribution. Cette première phase comprend :

- ✓ Réhabilitation du barrage et du système de captage
- ✓ Fourniture et pose de la conduite d'amenée du captage jusqu'au station de traitement
- ✓ Construction d'une station de traitement complet 12 m³/h.
- ✓ Construction d'un réservoir de tête de capacité 70m³
- ✓ Fouille diagnostique et dépose des conduites d'adduction existantes
- ✓ Diagnostic sur la distribution et réalisation d'un dossier d'exécution pour la réalisation de la phase 2

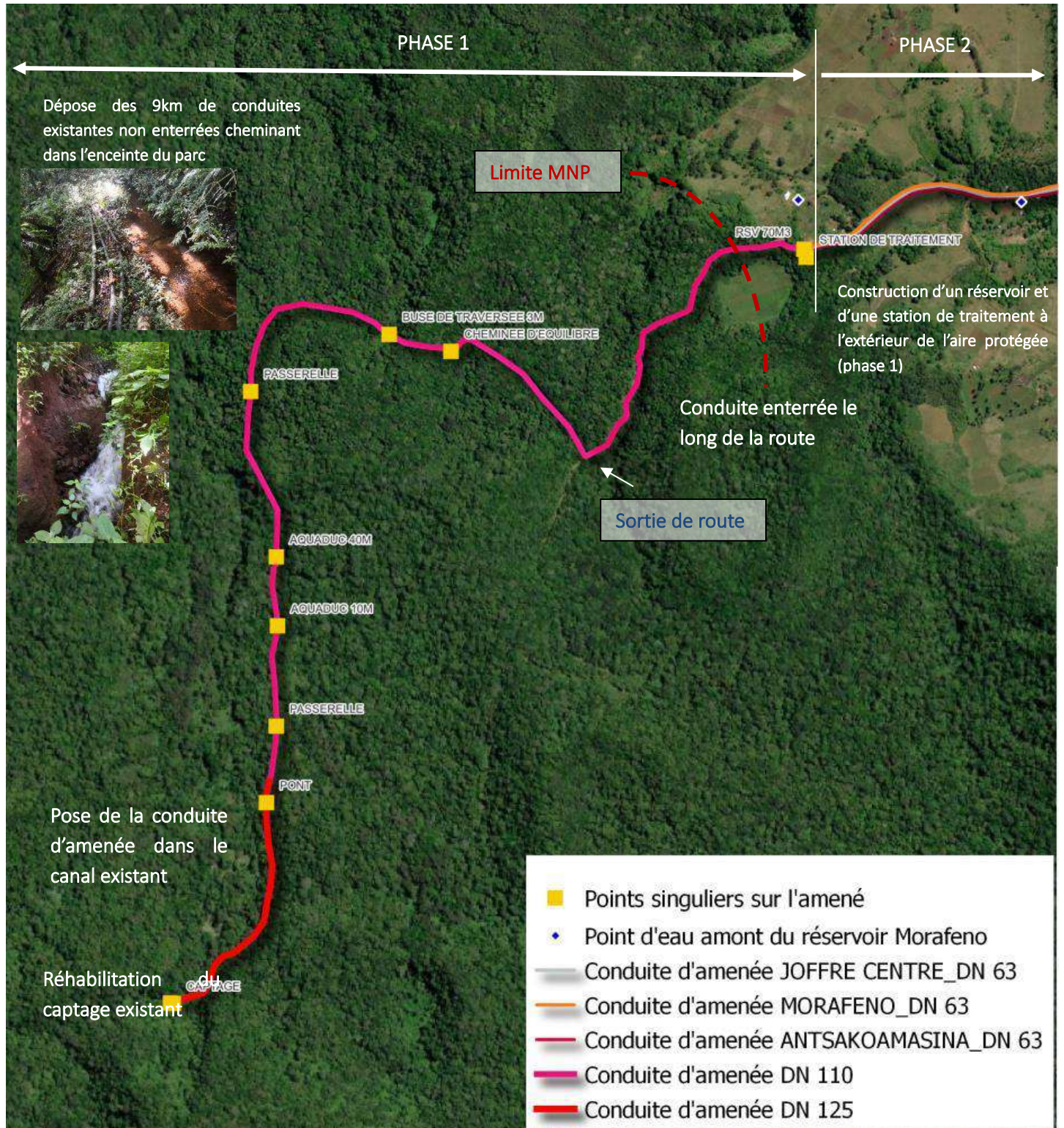
- **Phase 2 : réhabilitation et extension de la distribution, une fois la production renforcée, et amélioration de l'assainissement.**

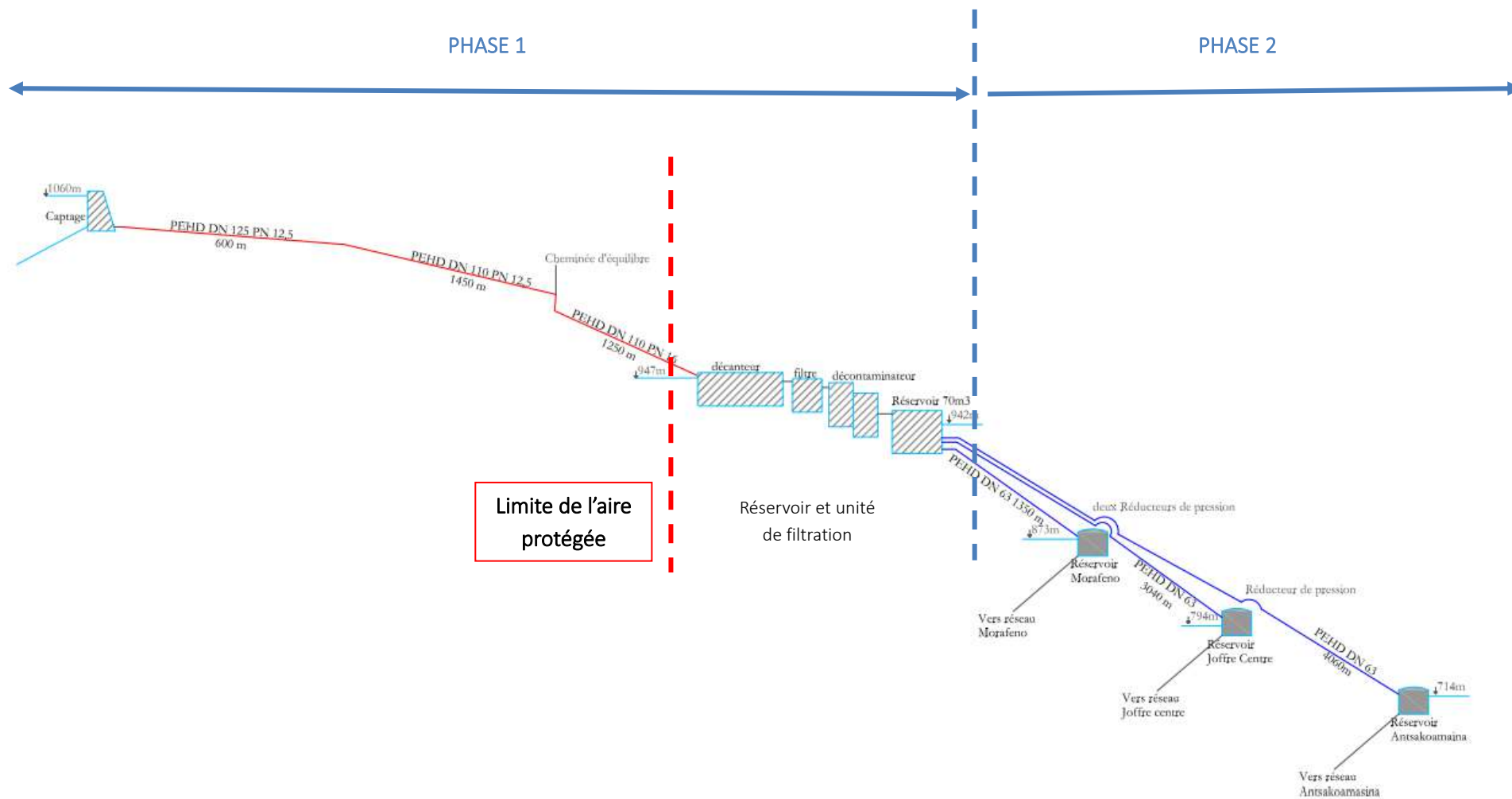
- ✓ Normalisation des tuyaux d'adduction de la station de traitement vers les trois réservoirs 20 m³
- ✓ Réhabilitation des 3 réservoirs 20 m³ Morafeno, Joffre-Ville centre, Antsakoamasina
- ✓ Normalisation et renforcement du réseau de distribution
- ✓ Construction et réhabilitation des points d'eau :
 - 10 kiosques à eau
 - 1 branchement institutionnel
 - 110 branchements particuliers réhabilités
 - 1 bloc sanitaire public pour le nouveau marché de Joffre-ville centre
 - Réhabilitation du bloc sanitaire EPP Joffre-Ville

La première phase de travaux a démarré au mois de décembre 2022.

Les travaux seront suivis par le bureau d'études Hadiry qui assurera la maîtrise d'œuvre jusqu'à réception définitive des deux phases. La consultation est en cours.

La carte ci-dessous localise le captage et la conduite d'amenée principale dans l'aire protégée





4.5 DEMARRAGE DES TRAVAUX

Une réunion de démarrage s'est tenu le 30 novembre en compagnie de toutes les parties : la Commune, le bureau d'études, l'entreprise et Experts-Solidaires. Cette réunion a permis de cadrer la nature précise des interventions prévues dans la phase 1 et d'orienter l'entreprise dans la rédaction de son dossier d'exécution. Ce dernier a été transmis et validé en janvier 2023.

La mission de Gaetan Delgado, chargé de projet Experts-Solidaires, au mois de novembre a également permis de stabiliser les implantations des ouvrages de la phase 1 auprès des équipes de l'entreprise et du bureau d'études.



Figure 6 : Réunion de démarrage et implantation des ouvrages

L'arrivée de la pluie a retardé l'approvisionnement des matériaux et dégradé l'état de la route. L'approvisionnement est toujours en cours. La construction de l'unité de filtration et du réservoir de tête débutera seconde quinzaine de janvier.

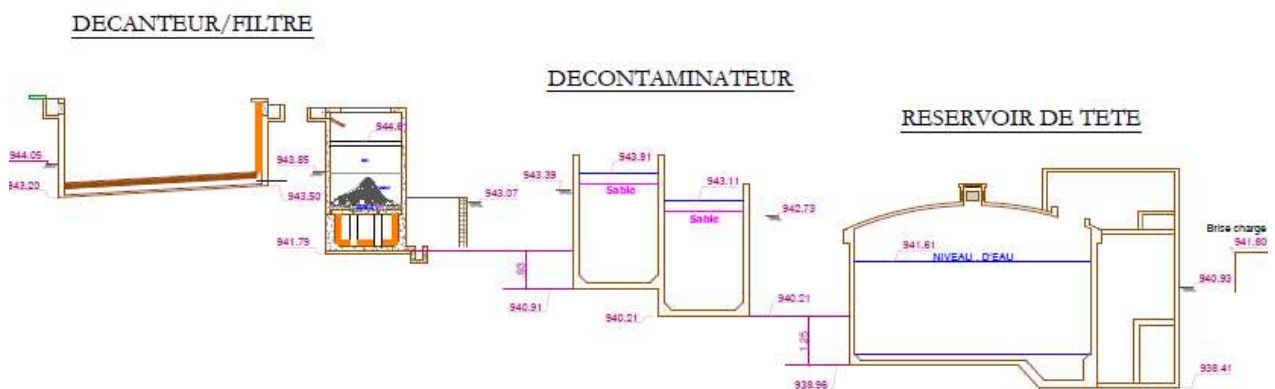


Figure 7 : Plan des ouvrages de tête extrait du dossier d'exécution

4.6 IMPLICATION DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DU PROJET

La Commune, en tant que bénéficiaire direct des infrastructures est au cœur de ce projet. Très impliquée elle participe au co-financement du projet à travers les actions suivantes :

Mise à disposition de son équipe et des locaux :

Les techniciens de la Commune sont régulièrement sollicités par le projet et le maire a mis toute son équipe à disposition. Cette participation est valorisée en temps et en mise à disposition de ses bureaux pour les réunions.

Acquisition des terrains :

Tous les terrains sur lesquels seront implantés les ouvrages (réservoirs, bassins de filtration, kiosques...) devront être propriété de la Commune. Les propriétaires de ces terrains ne consentent souvent pas à céder gratuitement leur parcelle de terre et la Commune, qui dispose de peu de moyens, doit négocier. Par exemple la parcelle de 480 m² nécessaire à la construction des ouvrages de têtes a été acquis par la commune en contrepartie de la construction de latrines pour la famille qui concède le terrain.

Suivi des procédures administratives et obtention des autorisations pour le projet :

Les démarches relatives aux autorisations environnementales ont été portées par la Commune, en tant que promoteur du projet. La loi malgache oblige les promoteurs dont les projets sont classés en EIE à s'acquitter d'une taxe de 0,5% le montant de l'investissement matériel, que la Commune a réglé.

Participation aux travaux :

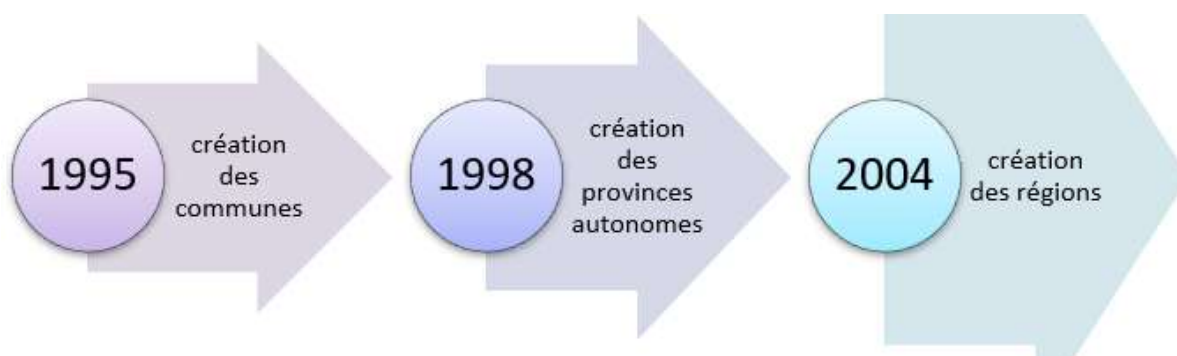
L'entreprise ECA avait chiffré à 16 000 € la dépose des conduites d'amenées. Face à ce montant, la Commune a proposé de mobiliser la population et réaliser cette prestation. Le maire va mettre à disposition une équipe d'une dizaine de villageois qu'elle va rémunérer au jour le jour pour réaliser cette prestation sous les instructions de l'entreprise.

Au total, la participation au co-financement de la Commune est estimée à 15 600 €.

5 Renforcement des capacités de la commune et mise en place d'une gestion durable

5.1 GENERALITE SUR LA DECENTRALISATION A MADAGASCAR

Les premiers jalons de la décentralisation ont été initiés dès les années 1990 à Madagascar avec la mise en place des communes en 1995, des 6 provinces autonomes en 1998 (supprimées en 2007), et des 22 régions en septembre 2004. Dans le prolongement, la décentralisation de l'administration publique a été mise en œuvre, définie par la Lettre de politique sur la décentralisation et la déconcentration (novembre 2004), puis par le Programme national de décentralisation et la déconcentration (PN2D) 2007-2012.



De plus, selon le code de l'eau, les communes sont les premières responsables de l'eau et de l'assainissement sur leur territoire : « Les communes rurales et urbaines sont les maîtres d'ouvrages des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées domestiques, situés sur leur territoire respectif. Elles exercent ces attributions par l'intermédiaire du conseil municipal ».

Pour autant, la plupart des communes malgaches n'ont pas les capacités opérationnelles, techniques et financières pour assurer seules le développement de leur territoire et répondre aux besoins de la population. C'est pourquoi le code de l'eau préconise les partenariats public-privé pour une meilleure gestion des infrastructures communales tant que les capacités des communes restent insuffisantes pour accomplir seules les entretiens nécessaires (décret 2017-149). La DREAH a également pour rôle d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée auprès de la Commune.

Dans le cadre de ce projet, il a été décidé avec la Commune et la DREAH d'opter pour la sélection d'un gestionnaire investisseur qui devra investir pour la réalisation des travaux prévus et ensuite assurer la gestion et l'entretien des infrastructures aux côtés de la commune. L'obligation d'investissement assure l'implication du gestionnaire dans la pérennité des ouvrages et du système.

5.2 METHODOLOGIE DE RENFORCEMENT DE LA MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNALE

La commune a donc un rôle important à jouer pour la pérennité du service et sera accompagnée dans la mise en place d'un service technique eau assainissement hygiène. Ainsi le projet prévoit de l'accompagner sur deux volets :

- Création formation d'un STEAH (Service Technique Eau Assainissement Hygiène) au sein de la Commune capable de suivre les performances du système et du contrat avec le délégataire
- Renforcement des connaissances en maîtrise d'ouvrage communales, fiscalités et organisation des agents au sein de la commune.

Après consultation restreinte de deux sociétés, une société Mahefa, basée à Antananarivo, et la société Vahatra, dont le siège est à Diego, c'est l'offre de la société Vahatra qui a été retenue.

Vahatra assurera les renforcements en maîtrise d'ouvrage communale et travaillera sur la formation d'un service technique en collaboration avec le maître d'œuvre Hadiry sur les aspects techniques.

La Commune de Joffre-Ville a recruté un Agent de Développement économique Local depuis le 1^{er} septembre 2022. Cet agent jouera un rôle clé pour le développement de la commune et le suivi des infrastructures publiques et sera référent du STEAH mis en place au sein de la Commune.

Vahatra a d'ores et déjà réalisé le diagnostic des besoins de la Commune en termes de formations et proposé un calendrier. Les formations e management et leadership débiteront semaine du 23 janvier et un suivi local hebdomadaire est prévu pour la mobilisation sociale et les techniques de collectes de données.

Besoins en formation	Cibles
Gouvernance locale : Transparence et redevabilité sociale	Maire, Adjoint, Conseillers, ADL
Procédure de l'élaboration de budgétaire	Maire, Adjoint, Conseillers, ADL, TC, CM (*)
Gestion budgétaire et comptabilité publique	TC, CM

Maitrise d'ouvrage communal : Procédure de passation de marché, Délégation de service	Maire, Adjoint, Conseillers, ADL, TC, CM
Informatique bureautique	Toute l'équipe
Langue Française (Conversation)	Maire, Adjoint, Conseillers, ADL
Français : Rédaction des lettres administratifs et Rapports	Maire, Adjoint, ADL, SEC, SAD
Leadership et management	Maire, Adjoint
Marketing territorial	Maire, Adjoint, ADL
Technique de collecte de données	ADL
Mobilisation et sensibilisation	ADL

(*) TC : Trésorier Communal, CM : Comptable du Maire, SAD : Secrétaire Administrative, SEC : Secrétaire Etat Civil

Afin d'être en mesure de suivre les formations et de mettre en place des outils, le maire a été équipé d'un ordinateur portable fourni dans le cadre du projet.

Présentation de Vahatra :



Vahatra center est un cabinet regroupant des consultants multidisciplinaires qui a pour mission principale de faciliter la création et le développement des projets et des entreprises dans la zone Nord de Madagascar. Parmi ses activités principales activités la société propose des services de conseils, études de projet, de formations et d'accompagnements pour les institutions publiques et les communes.

6 Formation, sensibilisation et marketing social de la population

Assurer la mise en gestion privée de ces services communaux que sont l'accès à l'eau potable et à l'assainissement nécessite un travail de sensibilisation et de mobilisation des ménages et opérateurs économiques ciblés par le projet.

A cet effet, deux organismes basés à Antsiranana ont été sollicités l'association Tavandra, et l'association Azimut. Après entretiens individuels et négociation c'est l'association Azimut qui a été retenue pour réaliser ces prestations et un contrat avec la Commune et Experts Solidaires a été signé en septembre 2022. Les enjeux principaux de la mission d'Azimut sont d'intéresser les usagers à s'investir dans le suivi pour le maintien d'un service de qualité et de les sensibiliser aux risques des mauvaises pratiques d'hygiène, d'assainissement et d'utilisation de l'eau.

Les activités s'articulent autour de deux axes :

Axe 1 : Mobilisation des usagers dans le suivi du service

- *Constitution d'un comité de représentants des utilisateurs du service d'accès à l'eau et à l'assainissement / septembre 2022*

Un groupe d'environ 10 usagers bénévoles a été constitué avec l'aide de la Commune et des chefs fokontany (chefs de quartiers) pour former un comité de représentants des utilisateurs (CRU) du service d'accès à l'eau et à l'assainissement. Les responsabilités des membres du comité seront de relever les avis des usagers sur le service, montrer l'exemple en termes de bonnes pratiques en matière d'hygiène, d'assainissement et d'utilisation de l'eau, représenter les usagers aux rencontres auxquels les membres seraient sollicités.

- *Renforcements des capacités des membres du CRU / octobre 2022 à janvier 2023*

Cinq séances d'une demi-journée chacune de formations et sensibilisations seront dispensées pour appuyer les membres à assumer leurs fonctions. Deux séances ont d'ores et déjà été dispensées. Les sujets qui ont été abordés sont : Rôle et tâches du CRU/Commune/gestionnaire et autres acteurs avant et après projet, paiement du service et mode de tarification, gestion des conflits et communication non-violente, techniques de sondage. Des tee-shirts avec logos des partenaires ont été confectionnés afin de promouvoir le projet et rendre les membres du comité reconnaissable aux yeux de la population.



Figure 9 : membres du CRU se présentant à la population lors des événements publics organisés en décembre.

- *Évaluation initiale de la satisfaction des usagers du service / janvier - février 2023*

Pour mettre en pratique les acquis en techniques de sondage, les membres du CRU devront mener un sondage auprès de la population, avant la fin des travaux, pour évaluer la qualité du service actuel et interagir avec le public si celui-ci pose des questions sur le projet, la tarification, etc.

- *Suivi du CRU / février à mai 2023*

Une fois les renforcements de capacités dispensés, Azimut rendra visite aux membres du CRU disponibles une fois par mois durant 6 mois. Ces suivis se feront en compagnie de l'ADL/STEAH de la Commune et du gestionnaire et auront pour objectif de répondre à leurs questions éventuelles, relever les doléances, entretenir la relation avec l'ADL et le gestionnaire et ainsi impulser une dynamique de communication.

Axe 2. Sensibilisation de la population aux risques des mauvaises pratiques d'hygiène, d'assainissement et d'utilisation de l'eau

- *Animations de sensibilisation du grand public / décembre 2022*

Deux événements ont été organisés sur une après-midi pour sensibiliser le grand public aux risques des

mauvaises pratiques d'hygiène, d'assainissement et d'utilisation de l'eau. Ces événements ont été organisés en collaboration avec le personnel médical du centre de santé de base de Joffre-Ville et la DREAH. Une association de femmes de Diego Suarez, l'association SAMEVA a également été conviée à l'évènement. Cette association accompagne les mères célibataires sans emploi dans leur développement professionnel et personnel, via la formation aux techniques de coupe et couture et d'artisanat. Afin de sensibiliser sur l'hygiène menstruelle et l'environnement, l'association propose et distribue dans les écoles des serviettes réutilisables.



Figure 10 : Affiche « boire de l'eau propre c'est bon pour la santé » installée lors d'une animation de sensibilisation au grand public organisé en décembre 2022.

A ces occasions, des messages de sensibilisation sur la protection de l'environnement, la gestion des déchets et la bonne utilisation de l'eau ont été diffusés. Des jeux et des quizz ont été organisés et des tee-shirts portant ces messages de sensibilisation ont été distribués.



Figure 11 : Tee-shirt avec messages de sensibilisation distribués aux habitants de Joffre-Ville
 " Tout le monde est responsable de ses déchets et a le devoir de nettoyer et de les mettre dans des poubelles "
 " Boire de l'eau potable c'est bon à la santé "

- Formation des enseignant.e.s et du personnel du CSB II / février 2023

Une formation d'une journée par établissement sera organisée pour les enseignant.e.s des écoles publiques (2 EPP et 1 CEG) à l'utilisation de techniques et d'outils pédagogiques développés par Azimut. Ces outils ont pour but d'améliorer les connaissances autour du cycle de l'eau, les relations entre les maladies et la consommation d'eau, l'importance de l'adoption de bonnes pratiques en matière d'hygiène et de préservation de la ressource.

Présentation d'Azimut :

Azimut est une ONG implantée à Diego Suarez dont la mission est de provoquer des changements dans des secteurs qui ont été ciblés avec la participation des habitants de la zone, dans le cas de Joffre-Ville il s'agit de l'accès à l'eau potable et aux bonnes pratiques, afin de réduire les pressions anthropiques observées sur les ressources naturelles dont la richesse est reconnue comme exceptionnelle à plusieurs titres.

	2022												2023											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Signature des conventions de partenariat pour la mise en œuvre du programme	■	■																						
Etudes avant-projet (sélection d'un BE, réalisation et des études)			■	■	■	■	■																	
Formation des équipes Communales (mission Vahatra)											■	■	■	■	■	■	■	■						
Sensibilisation de la population et mise en place d'un comité de représentant des usagers (mission Azimut)								■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■						
Sélection d'un gestionnaire investisseur (phase AMI et AO restreint)				■	■	■	■	■	■	■	■	■	■											
Travaux phase 1													■	■	■	■	■	■	■					
Travaux phase 2																	■	■	■	■	■	■	■	
Exploitation du système d'adduction d'eau par le gestionnaire																						■	■	